



## COMITÉ ASSURER LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 14 NOVEMBRE 2023  
EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE DU CONSEIL ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences : Mme Geneviève Auclair, vice-présidente et conseillère municipale  
M. Dany Carpentier, président et conseiller municipal  
M. Orlanduccio Fantini, citoyen membre

Mme Pascale Albernhé-Lahaie, conseillère municipale  
M. Carl Blanchet, chef de service – Gestion du territoire  
M. Robert Dufresne, chef de service – Développement, redéveloppement et programmes  
M. Patrice Dupuis, directeur général, STTR (arrivée : 13 h 01)  
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification  
Mme Audray Fréchette-Barbeau, coordonnatrice - Patrimoine et projets d'architecture (arrivée : 13 h 25)  
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et développement durable  
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et comités  
M. Robert Lajoie, urbaniste en chef – Aménagement et développement durable  
Mme Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme  
Mme Hélène Marchildon, attachée politique – Cabinet du maire (arrivée : 13 h 36)  
M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité  
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne (arrivée : 13 h 04)  
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable  
M. François Vaillancourt, directeur général (arrivée : 13 h 03)

Absences : M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal  
Mme Éliane Monteiro, citoyenne membre  
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

*Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.*

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

La réunion débute à 13 h 02 et M. Dany Carpentier souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Le président constate que l'assemblée n'a pas le quorum. Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale, est désignée par les membres présents pour agir à titre de substitut de M. Pierre-Luc Fortin.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Dany Carpentier fait la lecture de l'ordre du jour et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

5. **Bonification du programme de revitalisation des artères commerciales du Bas-du-Cap**

Mme Myriam Lavoie et M. Robert Dufresne présentent la proposition de bonification du programme de revitalisation des artères commerciales du Bas-du-Cap dont l'objectif est de renforcer l'aide financière aux propriétaires de commerces du boulevard Sainte-Madeleine et de la rue Fusey. Des subventions pourront aussi être offertes aux propriétaires privés afin de permettre des travaux d'aménagement des espaces extérieurs situés entre le bâtiment et l'emprise municipale, le tout en mettant l'accent sur l'aménagement paysager et le verdissement, et tout en profitant des travaux de réaménagement du boulevard Sainte-Madeleine pour promouvoir le programme de revitalisation des artères commerciales de la rue Fusey et du boulevard Sainte-Madeleine. Aucun changement à l'enveloppe budgétaire ne sera nécessaire. La proposition est la suivante : bonifier la subvention maximale en fonction du mètre linéaire de frontage sur rue, permettre aux commerces ayant bénéficié du programme dans les trois dernières années de profiter à nouveau du programme (seulement pour des travaux d'aménagement extérieur), permettre aux propriétaires de se prévaloir du programme pour des travaux d'aménagement extérieur sans obligation de rénovation à la façade tout en conservant la possibilité de s'en prévaloir pour des travaux de façade à l'intérieur du délai de trois ans.

Les membres discutent de la proposition et la question de l'uniformité et de l'homogénéité est soulevée. M. Marc-André Godin déclare que le Comité de revitalisation du Bas-du-Cap sera informé en ce sens.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que le Comité exécutif approuve la modification au programme de revitalisation des artères commerciales s'appliquant sur une partie du boulevard Sainte-Madeleine et sur la rue Fusey, qui consiste à augmenter les seuils maximaux de subvention pour les travaux d'aménagement paysager des immeubles commerciaux admissibles, de sorte que la subvention s'établisse en fonction de la longueur du frontage sur rue. Adopté à l'unanimité.

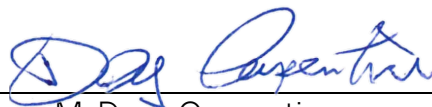
*Cette seconde partie du procès-verbal est confidentielle et ne pourra pas être transmise à quiconque sans avoir fait au préalable l'objet d'une demande formelle d'accès à l'information.*

---

[...]

**Levée de la réunion**

La réunion est levée à 14 h 08.



---

M. Dany Carpentier  
Président du Comité et conseiller  
municipal



---

Mme Nathalie Lafrenière  
Secrétaire administrative aux  
commissions et comités